


PLUS D'INFOS :

www.festivalrocheserviere.fr

 /festivaldartistes

CONTACT :

contact@festivalrocheserviere.fr

Coordinatrice festival :

Léa Tripoteau : 07 85 02 65 66

ADRESSE :

Festival d'Artistes

Mairie

85620 ROCHESEVIERE



24^e FESTIVAL D'ARTISTES

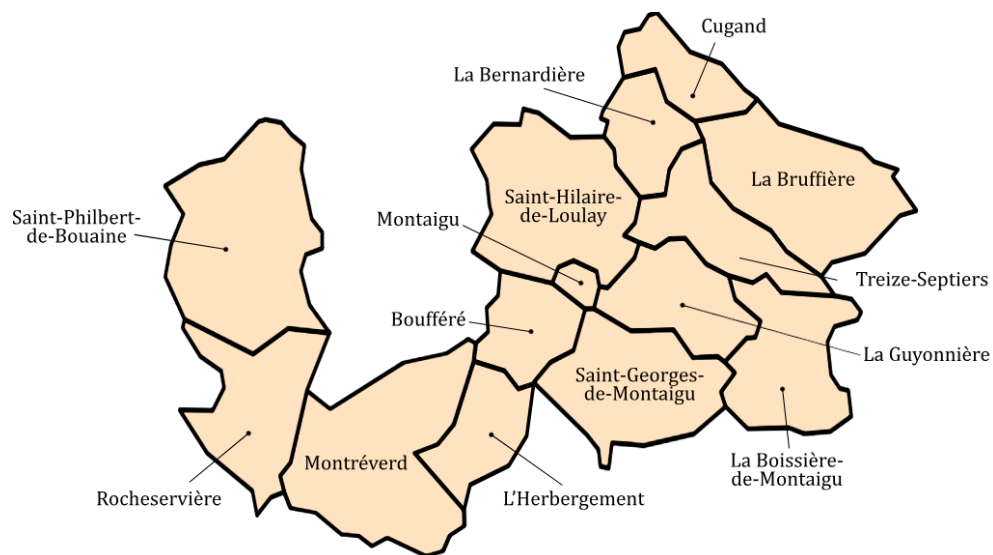
De ROCHESEVIERE

Les 8 et 9 juin 2019

FESTIVAL D'ARTISTES regroupant de nombreuses expositions, diverses animations et les concours de peinture.

- **NOUVEAU** : Un concours performance le samedi 8 juin de 13h à 19h à Rocheservière, avec thème défini et toile fournie, sur pré-inscription.
- Un concours enfants de 6 à 11 ans le dimanche 9 juin à partir de 10h (sous la responsabilité des parents ou d'un adulte).
- Un concours intitulé : Rocheservière & Co du samedi 25 mai au vendredi 7 juin :

Deux semaines pour la réalisation d'un tableau sur une commune du territoire ci-dessous : mise en valeur du patrimoine bâti ou naturel.



ROCHESEVIERE & CO

REGLEMENT CONCOURS PERFORMANCE DU 8 JUIN 2019

- 1 - Le concours est ouvert à tous les peintres amateurs ou professionnels âgés de plus de 16 ans. **Clôture des inscriptions le 23 avril 2019**
- 2 - L'œuvre doit être réalisée **le samedi 8 juin de 13 heures à 19 heures.**
- 3 - Le thème est "**Portrait de famille**" et l'œuvre doit respecter la règle "tout public". Chaque artiste aura à sa disposition un emplacement avec un châssis toilé enduit de 1,50 x 1.20 (avec 1 table ou grille d'expo sur demande).
- 4 - La technique : acrylique. Tous procédés de réalisation admis. Pas de reproduction de tableau. Pas de collage
- 5 - L'inscription doit être faite exclusivement par courrier adressé à **Festival d'Artistes Mairie de Rocheservière, place de la Mairie 85620 Rocheservière.** Afin de rendre effective l'inscription au concours, il sera demandé **un chèque de 15€.** Un reçu sera adressé en retour par mail.
- 6 - Le nombre de candidats sera limité à 30.
- 7 - L'accueil des artistes se fera le **samedi 8 juin à partir de 11h place de la mairie.**
- 8 - Les concurrents s'installeront dans le périmètre défini.
- 9 - Chaque concurrent devra présenter son numéro d'inscription qui figurera sur sa toile estampillée par l'organisateur.
- 10 - Les toiles seront exposées dans le centre historique le dimanche 9 juin.
- 11 - Le jury, composé de professionnels, se réunira le dimanche à 17h. Ce jury est souverain, ses décisions seront sans appel. **La remise des prix aura lieu le dimanche 9 juin à 18h.**
1er prix 400€ - 2ème prix 300€ - prix du public 200€
- 12 - Les œuvres primées sont offertes aux partenaires. Leurs auteurs acceptent les termes du présent règlement et déclarent laisser tout droit de reproduction et de propriété artistique de l'œuvre, sous réserve que la signature du créateur lui reste attachée.
- 13 - Les concurrents autorisent l'Association Festival d'Artistes à utiliser le droit à l'image des œuvres présentées au concours et des participants à des fins de publicité, sans que cette utilisation puisse donner lieu à quelque rémunération.
- 14- Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le règlement et ses décisions sont sans appel.

REGLEMENT CONCOURS ROCHESERVIERE & CO

- 1 - Concours ouvert à tous les peintres. Œuvre à réaliser sur la période du **samedi 25 mai au vendredi 7 juin 2019. Deux catégories pour concourir :**
Catégorie Master ouverte à tous ceux qui le souhaitent et obligatoire pour les lauréats des concours précédents.
Catégorie Espoirs
- 2 - L'œuvre doit être réalisée sur une des communes de "**Rocheservière & Co**" **Voir carte 1ère page**
- 3 - Tous les supports et disciplines sont admis sauf les procédés utilisant une technologie autre que manuelle.
- 4 - Le carnet de croquis d'un format maxi A4 et d'un minimum de 10 feuilles croquées doit comporter deux modes d'expression : **visuel** (croquis, dessin, peinture...) et **écrit** (accompagner l'illustration de vos impressions, poème, pensée...)
- 5 - Permanences pour inscription et estampillage des supports (max. 3) :
Samedi 25 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h à la mairie de Rocheservière, ou les 28 - 29 - 31 mai et 4 - 5 - 6 juin de 14h à 16h à la mairie
Coût de l'inscription : 10 euros. Gratuit pour les moins de 18 ans.
- 6 - Une seule œuvre, par participant, non signée et non encadrée mais avec la fiche de présentation de l'œuvre.
- 7 - Le retour des œuvres se fera au plus tard le **samedi 8 juin à 9h30** au stand accueil Place de la Mairie à Rocheservière. Possibilité de déposer l'œuvre aux heures d'ouverture de la mairie les jours précédents. **La remise des prix aura lieu le dimanche 9 juin à 18h.**
- 8 - Les œuvres primées sont offertes aux partenaires (sauf les prix espoirs et jury jeunes qui restent propriété de l'artiste). Les auteurs des œuvres primées acceptent les termes du présent règlement et déclarent laisser tout droit de reproduction et de propriété artistique de l'œuvre, sous réserve que la signature du créateur lui reste attachée.
- 9 - **Les prix : Valeur totale : 1000€ : 1 Prix général (avec possibilité d'exposer l'année suivante), 2 prix master, 2 prix Espoir, 1 prix jury jeunes, Prix jeunes : lots**
- 10 - Le prix "Jury jeunes" est attribué par des enfants.
- 11 - Les concurrents autorisent l'Association Festival d'Artistes à utiliser le droit à l'image des œuvres présentées au concours et des participants à des fins de publicité; sans que cette utilisation puisse donner lieu à quelque rémunération.
- 12 - Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le règlement et ses décisions sont sans appel.